



L'Opération Mille-Clubs

I. 1966 - Que faire des « inorganisés » ?



ES BONNES INTENTIONS

Sous les pavés, la plage... Certes, le pavé pouvait voler, mais « La Brique », gentille cousine, le devança. Elle fut lancée en avant-première aux députés en mai 1967: un rapport de 600 pages non numérotées, le jour même de son examen par l'assemblée nationale... Un an plus tôt, le ministre de la Jeunesse et des Sports, François Missoffe, initiait une vaste consultation [...]. Son objectif était la réalisation d'un Livre Blanc qui devait servir à la mise au point d'une politique globale de la jeunesse. Cette consultation attestait de l'intérêt nouveau porté par la majorité gaulliste aux jeunes, et n'était pas dénuée d'arrière-pensées électorales. Elle témoignait également d'une volonté de rompre avec la division du travail qui prévalait, depuis l'après-guerre, entre État et mouvements de jeunesse [...], le ministre s'efforçant de contourner les associations [...] pour s'adresser directement aux jeunes...qui lui ont répondu quelques mois plus tard à coup de...pavés.



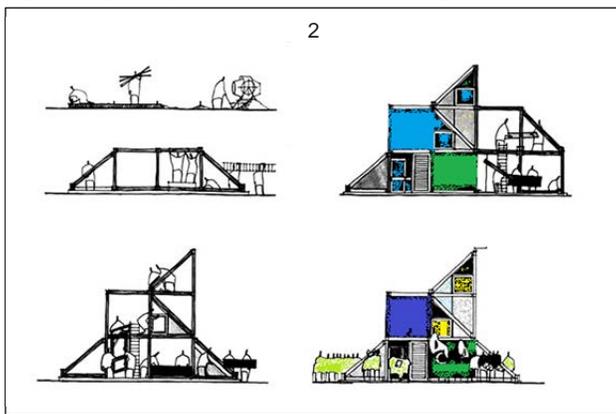
ES MILLE CLUBS

L'opération mille-clubs était une action forte instituée par les pouvoirs publics dès la fin des années 60 [Décision du 18 juin 1966 par laquelle le ministre de la jeunesse a ouvert un concours pour la construction de mille clubs de jeunes]. Elle consistait à créer des locaux-clubs construits par les jeunes pour les jeunes. Les effets de cette opération lancée par le ministre François Missoffe, au croisement d'une politique de jeunesse et d'équipement, diversement appréciée, restent encore visibles aujourd'hui. La circulaire du ministre, datée du 20 juillet 1967, précisait que l'opération « mille clubs de jeunes » a un double but : « créer un équipement léger destiné à un nombre limité de jeunes et donner aux jeunes un sentiment de communauté et d'appropriation en leur faisant monter eux-mêmes leur local. » Les organismes destinataires recevront ainsi les éléments de la structure par « paquets », sous forme de caisses d'une trentaine de kg pour qu'elles restent transportables, accompagnées d'une notice de montage. Le local-club couvre une superficie de 150 mètres carrés et peut recevoir un maximum de 200 personnes. Le ministre souhaite ainsi toucher les jeunes qu'on appelle alors « les inorganisés » et y voit une « ...sorte de café pour les jeunes, lieu de rencontre, de conversation ». Il justifie sa politique par la nécessité de combler le manque d'équipements de loisir. François Missoffe avait besoin de trouver ses marques par rapport à son célèbre prédécesseur Maurice Herzog. Il lança l'opération dès 1967, au grand dam des mouvements de jeunesse qui s'en trouvaient exclus de fait. Quels en furent les effets ? Au croisement d'une politique de jeunesse et d'une politique d'équipement, cette territorialisation de l'action publique, sorte de décentralisation avant l'heure, a été diversement appréciée. Il semble en tout cas, aujourd'hui, bien difficile de dénombrer combien de locaux-clubs ont été ainsi édifiés (plusieurs générations sont repérables) et quelle fut leur destination. Pourtant, ils n'ont pas encore complètement disparu des campagnes...ni des mémoires.



UN RESULTAT MITIGE

Le projet de François Missoffe de fonder une politique de la jeunesse peut être vu comme le prolongement, voire l'aboutissement, des diverses tentatives pour coordonner l'action en faveur de la jeunesse, menées depuis le Front Populaire. L'action menée jusqu'alors reposait sur un projet d'intégration « civique » d'une jeunesse suspectée de « désaffiliation » ou de dépolitisation au sens étymologique du terme. La forme privilégiée qu'avait revêtu ce projet était le soutien aux loisirs éducatifs ou culturels depuis 1936. [...] L'un des rares objectifs de François Missoffe ayant abouti, la réalisation des Mille





DSB Ingénierie®

Clubs, rompait avec cette perspective. Ces mini-foyers/maisons de jeunes étaient pensés comme des lieux où les jeunes se retrouveraient entre eux, sans intervention des adultes et pour pratiquer des « loisirs spontanés ». Que ce dispositif répondît alors aux difficultés d'accueil des publics populaires dans des structures type MJC importe ici moins que les dispositions ministérielles interdisant leur affiliation à une fédération et surtout prohibant les débats politiques et religieux en leur sein. Enfin, la création d'un ministère de la Jeunesse et des Sports marquait la fin définitive du rêve d'un grand ministère de l'Éducation nationale, né sous Jean Zay en 1936. Pour le camp des laïques, en voie d'affaiblissement depuis 1958, il n'avait toujours existé qu'un seul ministère capable de mener une politique de la Jeunesse : l'Éducation nationale. Celle-ci avait déjà vu les Affaires culturelles rogner son périmètre depuis 1959. L'autonomie de Jeunesse et Sports, entamée sous Herzog, devenait une réalité en 1966 et accentuait le repli de l'Éducation nationale sur la sphère scolaire.

EXTRAITS DES TEXTES DE SPECIALISTES EN SCIENCES POLITIQUES HUMAINES ET SOCIALES :

Thibault Tellier, « Un rattrapage en matière de politiques d'équipement (1965-1970) ? ».

Françoise Tétard, historienne, ingénieur CNRS, Centre d'histoire sociale du XXe siècle.

Laurent Besse, « Un ministre et les jeunes : François Missoffe, 1966-1968 », *Politique, culture, société*, N°4, janvier-avril 2008 - *Histoire@Politique*.

Hélène Verniers, architecte DPLG, Lille - *Le mille-club ou la cabane industrialisée*

Le Comité d'histoire des ministères chargés de la Jeunesse et des Sports.

1 = Pose de la première pierre du mille-club de Douai, par le maire de la ville, en 1974 ;

2 = Schémas extraits de la doc commerciale ED Architecture (75-Paris) / Scac Constructeur (76-Dieppe).



LE RESULTAT DU CONCOURS : UNE GAMME

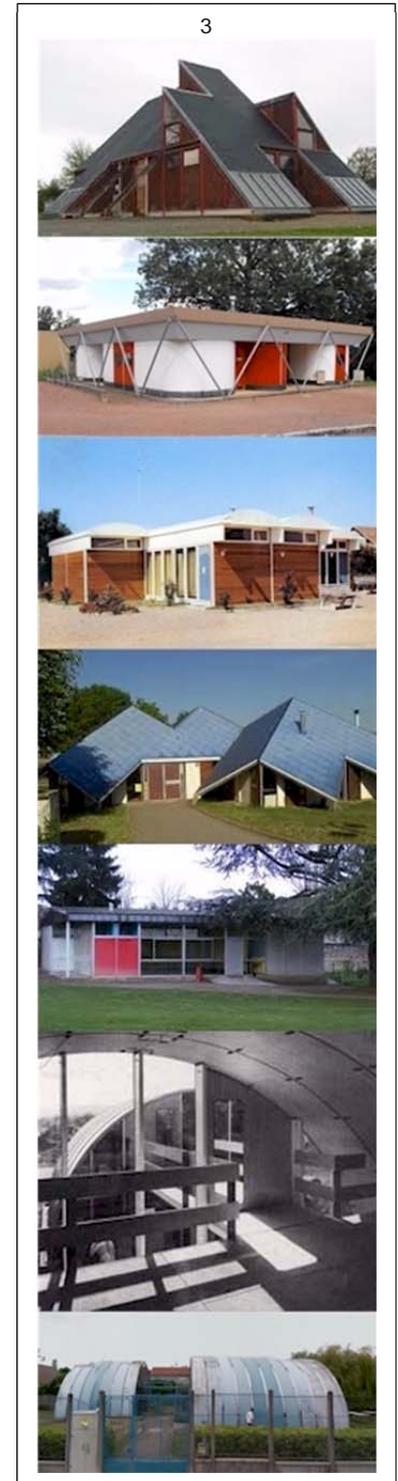
Rappelons que ce concours fut contesté par les architectes parisiens et que c'est un arrêt du Conseil d'Etat (CE, 10 mai 1968, n° 71272, Syndicat des architectes de la Seine, Lebon 296 - Lecture du vendredi 10 mai 1968) qui mit fin aux protestations qui, sous couvert d'un corporatisme de bon aloi, tentaient de combattre une hypothétique mainmise sur les jeunes esprits. Le procédé constructif ED-Kit, fabriqué par la Scac à Dieppe vint enrichir la gamme de ces « Maisons des Jeunes », initiée en 1966. Cette gamme comportait plusieurs modèles (sous réserve / six encore identifiés à ce jour), mis au point par plusieurs équipes lauréates du concours lancé auprès des « constructeurs-fabricants ». La solution proposée par ED-Scac est la seule qui soit en structure bois, extensible dans les trois directions. Cette particularité explique la possibilité de le rénover aujourd'hui, en restant dans les normes actuelles pour les ERP. Le bois fait preuve ici de simplicité, souplesse et durabilité. Tous les éléments du kit sont remplaçables, ne jouant pas de rôle structurel. Le procédé Decoene a produit deux modèles différents : le « 120 » en 1971, avec un treillis métallique en Rdc ; le « DC 333 » en 1968, avec un moulage 3D plastique. En voici une description du D-333 : « ...D pour Decoene, 333 pour les dimensions du module cube. Les prototypes de cette première génération sont partagés entre efficacité et innovation technique. [...] Le D333 en développant la modularité, multiplie aussi les points de difficulté [...] Les chêneaux centraux sont des lieux sensibles aux malfaçons et à l'absence d'entretien régulier. [...] La composition des coques moulées, en polyester armé de fibre de verre, est difficile à équilibrer entre tenue au feu et résistance dans le temps, mais leur courbure tendue, les poutres en débord ponctuées de gargouilles sont aussi un élément important de l'identité du D333... ». D'autres procédés ont été mis en œuvre : l'un basé sur l'assemblage de panneaux triangulaires en charpente métallique, couverts d'ardoises losangées; l'autre basé sur un modèle de petit bâtiment préfabriqué sans grande originalité. Le Mille-Club d'Ermont, prototype conçu par Jean Prouvé, a été sauvé de la démolition par un classement le 27/10/2008 sur la liste des M.H. Au final, plus de deux mille « Mille-Clubs » auraient été construits entre 1966 et 1982, beaucoup ont disparus (incendie, démontage ou destruction), quelques-uns ont été rénovés.

EXTRAITS DES TEXTES ET BROCHURES :

Hélène Verniers, architecte DPLG, Lille - *Le mille-club ou la cabane industrialisée*

Documentation commerciale ED-Kit / Devis descriptif de la Scac-Constructeur.

3 = au moins 6 modèles identifiés.





II. 1971 – ED + Scac : le Bois Organisé passe à l'action.



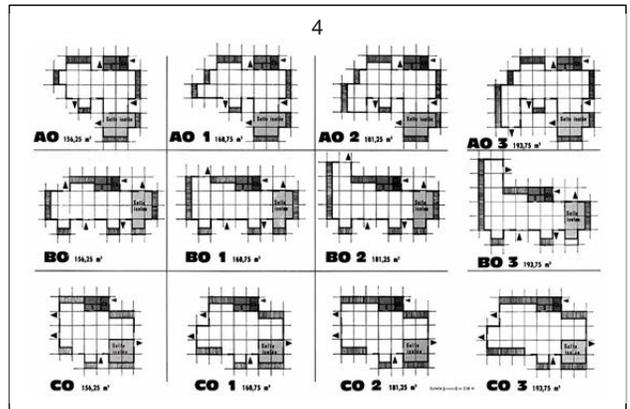
ARGUMENTAIRE ARCHITECTURAL

« Le bâtiment étant destiné à être construit en de nombreux exemplaires et pour des communes ayant des besoins très divers, évoluant rapidement, il nous a paru indispensable de concevoir un système de construction permettant plusieurs solutions différentes ainsi qu'une évolutivité aisée à partir d'une boîte « O ». Le module volumétrique est de 2,50 x 2,50 x 2,50 m. Il peut être divisé en deux selon une diagonale. Les éléments constitutifs sont en nombre très restreint et permettent un montage aisé et une possibilité de démontage pour extension ultérieure. Le choix sera fait librement à partir d'une documentation représentant nos modèles ».



ARGUMENTAIRE TECHNIQUE

« Le nombre très restreint d'éléments du catalogue a permis de tirer les prix de chaque pièce du fait de sa multiplicité. La flexibilité volumétrique permet d'obtenir avec ces éléments des hauteurs sous plafond $\geq 7,50$ m pour le prix indiqué sur nos bordereaux en annexe. Ce sont ces volumes verticaux obliques qui apportent la diversité et la richesse de forme nécessaire à la libre expression et la traduction des conceptions de l'environnement des jeunes. Nous avons fait appel dans la conception de ce projet à des techniques et des matériaux traditionnels dont l'expérience a depuis longtemps prouvé la qualité et la sécurité d'emploi. Par contre notre effort principal a porté sur la facilité de mise en œuvre et d'assemblage des différents constituants. C'est ainsi que par exemple nous avons conçu des pièces métalliques d'assemblages qui permettent d'assurer les liaisons et positionnements par simple boulonnage. Tous les matériaux retenus ont été définis avec la collaboration du CSTB. Nous n'avons pas fait état du poids des différents éléments constituant, aucun d'eux ne pesant pas + de 60 Kgs ».



ARGUMENTAIRE COMMERCIAL

« Les municipalités peuvent choisir le club qui s'adapte à leur besoin et à leur terrain. A chaque type A, B et C correspondent quatre dimensions, 0, 01, 02 et 03, ce qui offre un total de douze possibilités de plans. Chaque club est constitué par une salle polyvalente, une salle isolée, une chaufferie. Les surfaces des douze solutions varient entre 156 m² et 194 m² de surface au sol ».

Le principe : éléments standards de structure, simplification du GO, variation dans les trois dimensions, mobilité permanente (démontage et remontage, déplacement ou modification), rapidité du montage.

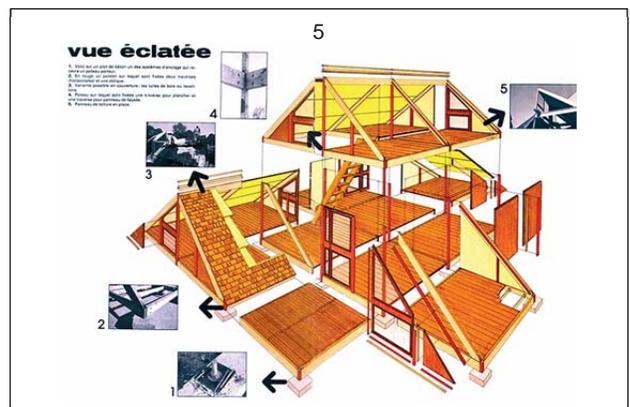
Le module : le module volumétrique est de 2,50 x 2,50 x 2,50m. Il peut être divisé en deux selon la diagonale. Ces modules sont assemblables et se développent selon une trame tri-directionnelle.

La flexibilité : les modules permettent d'imaginer une infinité de solutions volumétriques depuis la hutte jusqu'au complexe aux multiples fonctions. La hauteur du bâtiment atteint 7,5 m.

L'évolutivité : cette faculté de composition alliée à une très grande facilité de montage et de démontage favorise l'évolution du bâtiment en fonction des besoins des utilisateurs.

La charpente : les poteaux porteurs sont en tube carré métallique. Les liaisons horizontales et obliques sont en bois massif ignifugé. Les assemblages et tous les éléments de remplissage sont entièrement boulonnés et donc démontables.

La toiture : les éléments de toiture sont composés de panneaux de 1.121 x 2.406 constitués par 1 bac acier laqué, une isolation thermique, un panneau CP ignifugé.





DSB Ingénierie®

Les façades : le remplissage des façades est composé de panneaux de 1.170 x 2.290 comportant un CP CTBX marine, une isolation thermique, un panneau CP ignifugé.

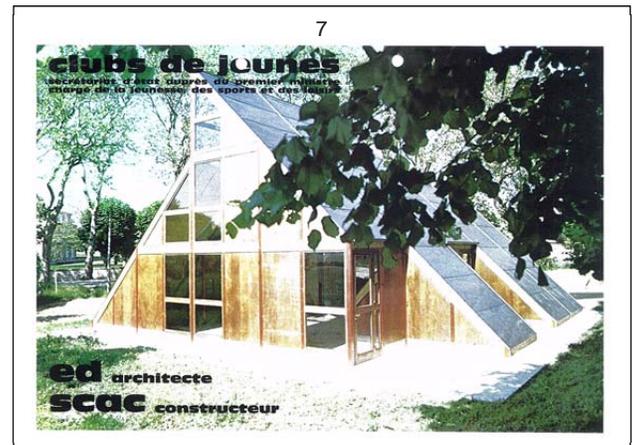


A PERFORMANCE MECANIQUE – telle que décrite.

La charpente : elle est constituée par des éléments assemblés par semi-articulation. Les ossatures sont calculées avec les hypothèses suivantes : poids propre couverture, 42 Kg au m² horizontal. Neige normale, région 3, altitude 500 m maximum, 86 Kg par m² horizontal. Vent région 3, altitude 500 m. maximum en site normal, ou région 2 altitude 500 m maximum en site exposé. Pas de dénivellation à forte pente à proximité des bâtiments (voir Règle N.V. 65 révisées). [...] Les obliques sont en fait liaisonnées par les cadres des toitures qui, assemblés par les panneaux inférieurs et supérieurs, assurent un bon contreventement dans le plan de la toiture. Les poteaux peuvent recevoir une charge verticale de 3 tonnes ce qui autorise la construction de mezzanines par les jeunes, s'ils le désirent, en reprenant les charges tous les 2,50 m. Pour la mise en place de nouveaux poteaux sous les fermes, nous consulter. Les poutres horizontales, ayant une portée de 2,40m, autorisent une charge de 700 Kg au mètre linéaire, soit une charge de 250 Kg au m² de plancher. Notes de calculs à disposition.

L'isolation : le calcul montre que les déperditions dues au renouvellement de l'air sont les plus importantes. On n'a pas tenu compte des calories apportées par les occupants de la maison, leur nombre étant très variable. Le coefficient de déperdition volumique est variable selon le plan adopté. On peut toutefois dans le cas présenté, l'évaluer à environ 2,3. L'inertie du bâtiment est faible, vu l'emploi général de panneaux légers facilitant le montage.

La résistance : Le verre trempé a été calculé en tenant compte d'une zone III de vent, site normal. L'épaisseur du verre est donc de 5,5 m/m pour cette zone et résiste parfaitement aux efforts au vent. Toutes les menuiseries comportent une lisse à 0,85 environ du sol formant la protection. Les poteaux métalliques subissent un traitement de protection (métallisation ou similaire) ainsi qu'une application de peinture ignifugée. Protection des plaques de couverture par film adhésif (Attention, il faut enlever ce film avant exposition aux ultra-violets). Les panneaux de façade sont constitués d'un parement extérieur en contreplaqué marine CTBX, d'épaisseur 8 m/m, d'un parement intérieur en contreplaqué ignifugé à cœur, le tout collé sur un cadre en bois à froid épaisseur 32 m/m agrafé. L'isolation est assurée par panneaux de mousse formo-phénolique.



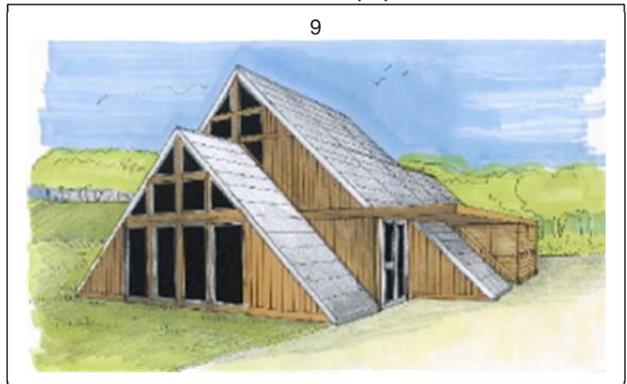
Extraits de la documentation commerciale ED Architecture (75-Paris) / du descriptif de la Scac Constructeur (76-Dieppe).
4/5/6/7 = figures, schémas et illustrations de ces deux documentations.

III. 2012–Montreuil sur Epte: les inorganisés passent le relais.

L

A SITUATION EN 2011

Le Mille-Club de Montreuil sur Epte a été construit de 1977 à 78. Monté par les services techniques de la mairie associés au charpentier local et aux jeunes du village, il devient un élément essentiel de la vie communale. Nombre de jeunes montreuillois y passent leurs week-ends, pratiquant de multiples activités tant sportives, manuelles, qu'artistiques. On n'oubliera pas les nombreuses réunions des associations et fêtes diverses émaillant la vie communale. C'est le maire, Monsieur Chelusse, qui obtint de l'État un exemplaire du bâtiment. Il fut livré par plusieurs semi-remorques, fin 1976. Les jeunes du village, Jean-Louis Courtois, Dominique Pinchon et Pascal Sarazin consacrèrent un an et demi de leur temps libre au montage et aux finitions. L'assistance technique était assurée par un professeur de menuiserie. Le carrelage a été posé, moyennant rétribution, par les élèves du lycée professionnel du Val d'Oise. En 2011, force est de constater que le bâtiment a vieilli, souffrant d'un manque d'entretien en profondeur, les réaménagements et le petit entretien n'ayant, eux, jamais fait défaut, car c'est bien la qualité majeure de cette salle : sa robustesse et son adaptabilité. La structure bois, exposée en façades aux intempéries depuis bientôt 30 ans, est tout de même à bout de souffle. L'équipement est usé, les installations techniques sont obsolètes et les contraintes énergétiques d'aujourd'hui ne tolèrent plus les épaves thermiques. La décision est prise de rénover le « Mil'Club ». C'est la solution qui permet notamment de rester sur place (tout proche de la mairie et de l'école communale), de conserver l'âme du lieu et, en prime, de continuer à fouler du pied le carrelage posé avec ferveur par les jeunes « inorganisés de 1977 », qui sont aujourd'hui les « jeunes anciens » de la commune. La municipalité fera appel à la générosité de l'Etat, du Département, de la Région et des contribuables montreuillois pour financer le tout, à hauteur de 300000 € environ. L'Atelier d'Architecture Dimitri Torossian (75012) est retenu pour mettre au point le projet de rénovation et extension, qui prendra en compte les nouvelles normes d'accessibilité, d'isolation thermique, de sécurité et le nouvel usage prévu, adapté aux inorganisés du 21^{me} siècle, toujours présents : « ...la jeunesse n'est pas un défaut, c'est un état... » [Gaston Deferre].



R

RENOVATION AN 1

Après lancement de l'appel d'offre, une équipe est sélectionnée. Elle est « inorganisée » autour de la Sté Z-Bat 95 / Alain Erkol, intervenant en entreprise générale / gros-œuvre, intégrant à ses côtés la Sté MSF / Alain Muret - 78 Guerville pour la charpente, le bureau d'étude spécialisé en structure bois DSB-Ingénierie / Maxime Laurent-78 Sartrouville, le couvreur Jean-Yves Chabaud et la Sté de menuiseries extérieures métalliques FDVM / Marc Ramponi. Les choix architecturaux s'inscrivent dans la géométrie de la structure bois existante. L'extension concerne deux trames: une première zone en Rdc se prolongeant d'une maille sur cinq travées, constituant la future bibliothèque et le patio d'entrée; une deuxième zone prolongée d'une maille en hauteur pour aménager les sanitaires. Les menuiseries extérieures sont insérées dans la trame, la couverture est en zinc à gradin, le bardage en cèdre rouge, à pose verticale ou horizontale. Seule entorse à la trame originale, une première version prévoyait une pente inverse avec chéneau à encastrer...oui mais où ? La trame a





DSB Ingénierie®

finalement été la plus forte, et la pente rétablie dans le bon sens, à la satisfaction de tous, notamment du charpentier. Sur la base du projet architectural redéfinissant l'usage et les fonctionnalités du « Mil'Club », DSB-Ingénierie a établi les modalités techniques et règlementaires de reprise de la structure bois, qui garantissent sa pérennité : un cas d'école pour l'Ingénierie Métier développée par DSB.



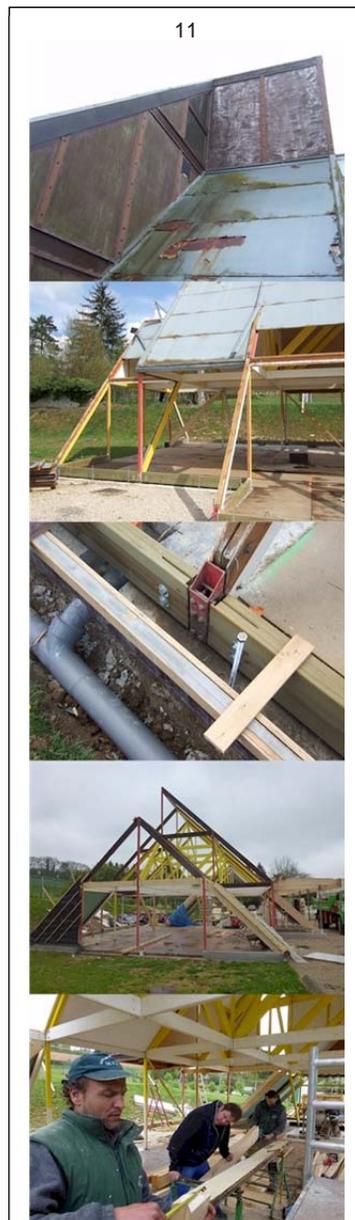
A METHODE.

Le premier travail, essentiel, est de mettre la main sur toutes les archives disponibles concernant l'ouvrage et, au-delà, de retrouver tout document technique permettant de comprendre comment a été conçue cette structure bois, notamment la trame et les assemblages. Suit un relevé précis de l'existant, pour s'assurer de sa conformité avec la bibliographie reconstituée. La contrainte imposée par DSB à toute l'équipe est le respect de la trame et la logique d'assemblage. La rénovation et l'extension restent ainsi en cohérence, respectant la technique originelle, ce qui permet un entretien identique de tous les éléments structurels de la charpente. La structure garde son homogénéité, l'édifice est conforté. Les calculs de vérification, les plans et détails structurels de la structure bois (conservée et rapportée) sont exécutés. Ils permettent de définir les modalités d'intervention des différents corps d'état : démontage de tous les équipements, cloisonnements, habillages intérieurs ; démontage des panneaux de mur et de couverture, reprise du gros-œuvre (longrines extérieures) et incorporation des réseaux, changement de tous les bois structurels détériorés par le temps, rétablissement des contreventements supprimés et reprise de tous les boulonnages ; mise en place des éléments structurels de l'extension suivant la même mécanique « tube carré x barre bois x boulonnage », s'inscrivant dans la trame cubique de 2,50m d'arête ; pose des nouveaux panneaux de couverture ; pose des ossatures bois sur longrine et charpente bois ; sous-couverture et ventilation, couverture et bardage ; chéneaux, boîtes à eau et EP.



A REALISATION

Le suivi de chantier, grâce à un dossier architectural structuré et une étude technique détaillée, se révèle simple, clair et accessible à tous, y compris aux non professionnels, ces fameux « inorganisés » désormais aux commandes de la municipalité. Le bureau de contrôle Qualiconsult peut vérifier chaque semaine le bon déroulement de la mise en œuvre. Cette dernière est sans soucis pour l'équipe de charpentiers et de maçons qui, au quotidien, mettent le projet architectural et les résultats de l'étude en musique. Certains détails sont améliorés, d'autres sont simplifiés, le mieux restant l'ennemi du bien et le procédé constructif ED-Kit la règle inviolable. Toute l'équipe municipale est impatiente de prendre livraison du Nouveau Mil'Club qui, rénové, vient enrichir la gamme de ces « Maisons des Jeunes », initiée en 1966 : un septième modèle, unique.



Extraits de texte :

Ville de Montreuil sur Epte / Didier Boutet.

8/10/11/12 = DSB-Ingénierie / 9 = Dimitri Torossian